

Communiqué de presse

La CNPD du Portugal et la CNDP du Maroc signent un MoU dans le domaine de la PDP



Lisbonne, le 25 février 2026

La Présidente de la CNPD du Portugal (Comissão Nacional de Protecção de Dados) Mme Paula Meira Lourenço et le Président de la CNDP Maroc (Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel) M. Omar Seghrouchni ont signé, le 25 février 2026 au siège de la CNPD à Lisbonne, un MoU (Mémorandum d’entente) dans le domaine de la protection des données à caractère personnel.

L'objectif de ce partenariat étant le renforcement de la coopération entre les deux autorités chargées de la protection des données à caractère personnel, notamment en ce qui concerne le partage d'informations et d'expertise technique, en particulier dans les domaines qui posent de nouveaux défis pour la protection des données à caractère personnel, tels que l'intelligence artificielle (IA), la manipulation d'images, ou la violence numérique, entre autres thématiques d'actualité. La coopération s'étend également aux projets éducatifs et aux programmes de formation, ainsi qu'aux meilleures pratiques en matière de contrôle et de mise en application du cadre réglementaire.

Ainsi, ce partenariat stratégique prévoit l'organisation de réunions bilatérales annuelles afin de renforcer l'échange, le partage d'expertise ainsi que la réflexion autour de la protection des données à caractère personnel.

Dans cette perspective, chacune des deux institutions s'appuiera sur les réseaux internationaux dont elle est membre, notamment le RIPD (Réseau ibéro-américain de protection des données personnelles) et le RLPD (Réseau lusophone de protection des données personnelles) pour la partie portugaise, ainsi, qu'entre autre, le NADPA-RAPDP (Réseau africain des autorités de protection des données personnelles) et l'AFAPDP (Association francophone des autorités de protection des données personnelles) pour la CNDP du Maroc.